

10.B.5. Eléments d'information relatifs au rôle qu'aurait joué Paul Barril dans les affaires rwandaises entre 1990 et 1994

I / Les contacts de Paul BARRIL avec les acteurs collectifs rwandais.

Paul BARRIL aurait été contacté par un émissaire du Président Juvenal HABYARIMANA en janvier 1989 dans la perspective de la réorganisation des services de renseignements et de la garde présidentielle du Rwanda. Une nouvelle rencontre aurait eu lieu en novembre 1991 à l'occasion du sommet des Chefs d'Etat africains dans les salons de l'Hôtel Meurice, sis 228 rue de Rivoli à PARIS. Il est une nouvelle fois question de la réorganisation des services de renseignements.

- En avril 1993, une rencontre se déroule à l'Hôtel Hilton, avenue de Suffren à PARIS, entre Paul BARRIL d'une part, Paul KAGAME, Patrick MAZIMPAKA et Pasteur BIZIMUNGU, actuel Président du Rwanda d'autre part. Paul KAGAME est à cette époque responsable des opérations militaires du FPR, basé en OUGANDA et Patrick MAZIMPAKA est vice-président du FPR. Selon les informations recueillies à KIGALI par la mission d'information parlementaire, de multiples sujets auraient été évoqués lors de cette rencontre, dont la fourniture d'armes au FPR.

II / Les activités de Paul BARRIL au lendemain du 06 avril 1994 :

- Le 3 mai 1993, un contrat de fournitures d'armes est signé entre le Ministre de la Défense rwandais, Monsieur James GASANA, et la société DYL-INVEST de Dominique LEMONNIER. Ce contrat n'ayant pas été exécuté dans les conditions prévues à l'origine, le Colonel Ellie SAGATWA, Chef de l'Etat-Major particulier du Président HABYARIMANA aurait chargé Paul BARRIL en novembre 1991 de suivre la bonne exécution de ce contrat de fournitures d'armements . Le 20 mai 1994, Jérôme BICAMUMPAKA, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Intérimaire Hutu aurait donné procuration à Paul BARRIL afin qu'il mette en oeuvre «toutes les actions nécessaires» pour recouvrer au nom du gouvernement rwandais l'acompte versé en 1993 sur le compte de Dominique LEMONNIER. Dans ce cadre, une procédure judiciaire sera engagée devant le Tribunal de Grande Instance d'Annecy, dont les différentes modalités sont retracées dans le document ci-après.

Par ailleurs, au lendemain de l'attentat qui a coûté la vie au Président rwandais Juvenal HABYARIMANA et burundais Cyprien NTARYAMIRA, Paul BARRIL aurait été mandaté par Madame HABYARIMANA afin de tenter de retrouver les commanditaires de l'attentat. Il se serait rendu au Rwanda dans ce cadre, accompagné de Monsieur Léon HABYARIMANA, fils du Président, et d'Alphonse DIRIVAMUMDA, gendre du Président. Paul BARRIL aurait notamment été à Gisenyi près de la dépouille mortelle du Président rwandais, puis à Kigali où il aurait récupéré certains débris de l'avion du Président rwandais.